



Service de lutte contre la pauvreté,
la précarité et l'exclusion sociale

Steunpunt tot bestrijding van armoede,
bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting

Dienst zur Bekämpfung von Armut, prekären
Lebensumständen und sozialer Ausgrenzung

SAVE THE DATE

Matinée de réflexion

Jeudi 19 avril 2018

9h à 14h

Bruxelles

Un programme détaillé avec possibilité d'inscription sera très bientôt disponible.

Au-delà du statut cohabitant

Le statut cohabitant a comme conséquence que les personnes qui vivent d'une allocation ne peuvent cohabiter avec qui bon leur semble sans subir une perte de revenus. Ce statut enfonce encore davantage les allocataires dans la pauvreté et crée aussi des inégalités entre les personnes selon qu'elles perçoivent un revenu de remplacement ou un revenu du travail. De plus, il n'est pas neutre en termes de genre, il fait pression sur la vie de famille des personnes en situation de pauvreté, il bouche les perspectives d'avenir des jeunes issus de familles pauvres, il empêche la solidarité entre personnes qui essaient de survivre... Les problèmes liés à ce statut sont bien connus. Cette matinée de réflexion veut contribuer au développement de solutions effectives à ces problèmes. Elle s'adresse à tous les acteurs confrontés aux limites de ce statut : personnes en situation de pauvreté et leurs associations, syndicats, mutualités et autres organisations de la société civile, chercheurs, administrations concernées, parlementaires et collaborateurs de cabinets ministériels ...

Merci de diffuser ce save the date à d'autres personnes susceptibles d'être intéressées.

Cette matinée de réflexion est organisée à la suite du [9ème rapport bisannuel du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, intitulé 'Pauvreté et citoyenneté'](#).